
Délibération du Conseil d'exploitation n° SOL2019/01/14-01

Séance du 14 JANVIER 2019

Objet : installation du conseil d'exploitation et élection du président et du vice-président

| | | |
|--------|--------------------------|---|
| Nombre | de membres en exercice : | 5 |
| | de membres présents : | 4 |
| | de pouvoir(s) : | 1 |
| | de membres votants : | 5 |
| | votes pour : | 5 |
| | vote(s) contre : | 0 |
| | abstention(s) : | 0 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20190114-SO2019_01_14-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le 14 janvier à 10h00, les Membres du Conseil d'exploitation légalement convoqués le 7 janvier 2019, se sont réunis dans les locaux du SDE76 à Isneauville, sous la présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, doyen d'âge.

Membres présents :

MM. Yvon PESQUET, Christian FAUQUET, Daniel JOFFROY et Rémy TERNISIEN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Gérard JOUAN a donné pouvoir à M. Yvon PESQUET.

Secrétaire de séance :

M. Christian FAUQUET a été désigné secrétaire de séance.

Assistaient également à la séance :

- M. Patrick DE WIT, Directeur Général des Services du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice du SDE76 Solaire,
- Mme Mélanie HEROUARD, assistante du SPIC.

Délibération du Conseil d'exploitation n° SOL2019/01/14-01

OBJET : installation du conseil d'exploitation et élection du président et du vice-président

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Comité Syndical n°2018/10/18-02 portant création d'une régie, ainsi que les statuts y afférents,

CONSIDERANT :

- Que Monsieur Daniel JOFFROY, en sa qualité de doyen, assure la présidence du conseil d'exploitation,
- Que le quorum étant atteint, le conseil d'exploitation peut procéder à l'élection du président puis du vice-président,
- Que le président de séance procède à l'appel des candidatures. Pour la fonction de président une candidature est faite, celle de Monsieur Yvon PESQUET. Pour la fonction de vice-président une candidature est proposée, celle de Monsieur Daniel JOFFROY.
- Que, après la nomination du secrétaire de séance et des assesseurs, il est procédé à l'élection du président.
- Que le président candidat est élu au premier tour à la majorité absolue, par conséquent celui-ci prend la présidence du conseil d'exploitation et remercie les membres.
- Que l'élection du vice-président se déroule également à la majorité absolue dès le premier tour en faveur de Monsieur Daniel JOFFROY.

PROPOSITION :

- Il est proposé d'installer le conseil d'exploitation sous la présidence de Monsieur Yvon PESQUET et sous la vice-présidence de Monsieur Daniel JOFFROY.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Conseil d'exploitation :

- **PREND ACTE** du procès-verbal d'élections ci-annexé.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT,

Yvon PESQUET